

COMPRENDRE LES ENJEUX DE L'ACCORD DE CONSORTIUM

LES FONDAMENTAUX

L'accord de consortium joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des projets collaboratifs. Depuis de nombreuses années, DESCA (Development of a Simplified Consortium Agreement) est de très loin le modèle le plus utilisé au sein du PCRI. Il suit les évolutions du Programme-Cadre : projets en coûts réels, projets en Lump Sum (en cours) et projets avec des partenaires associés. Le maîtriser devient indispensable. L'ANRT, membre du Core Group DESCA depuis sa création, détaille dans cette formation le contenu précis de ce modèle pour permettre aux participants de bien négocier leur accord quel que soit le type de projet.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre les différentes composantes de l'accord de consortium (la gouvernance, les dispositions financières, la gestion de la propriété intellectuelle...).
Avoir les points clés pour sécuriser ses rapports avec ses partenaires.
Appréhender les spécificités liées à l'organisation du travail en consortium dans différents types de projets.

PRÉREQUIS

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

POUR QUI

Chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, juristes, chargés de valorisation, chercheurs.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz, et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

OÙ

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h00 Accueil et objectifs de la formation

9h15 Introduction : l'accord de consortium et le modèle DESCA

Définitions
Délais de contractualisation
DESCA

09h45 La gouvernance d'un projet collaboratif : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum

Rôles
Responsabilités entre les partenaires
Structure de la gouvernance

10h45 Les dispositions relatives au financement : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum

Versement du financement

11h45 La propriété intellectuelle

Background et résultats
Droits d'accès

12h30 Gestion des conflits

Loi applicable
Résolution des conflits

13h00 Questions & Réponses
Fin de la formation



OUVERT À TOUS



4 HEURES



DISTANCIEL



451 € HT